

Réf: Dossier 196181

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ECHO TRANSPORT SARL »

Siège Abidjan, Bingerville, BINGERVILLE NON LOIN
DU GROUPE SCOLAIRE BERLIOZ, Lot 230, Ilot 34

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16 Fév. 2023, et enregistrés au CEPICI le 03 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ECHO TRANSPORT SARL »

Objet : TRANSPORT, IMMOBILIER, AGRICULTURE, RESTAURATION, EDUCATION ET DIVERS. Et pour la réalisation de l'objet social : l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux. La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe. Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Bingerville, BINGERVILLE NON LOIN
DU GROUPE SCOLAIRE BERLIOZ, Lot 230, Ilot 34

Dirigeant(s) Mme KOUDOU EPOUSE BEUGRE NANA
GENEVIEVE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01638 du 16/03/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21920/GTCA/RC/2023 du 16/03/2023

